



UNEP-PNUE



**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION
D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

**RAPPORT SUR LE SEMINAIRE NATIONAL DE
SENSIBILISATION SUR LA GESTION DES EAUX DE BALLAST
DES NAVIRES**

**Tunis, Tunisie
25-26 Juin 2012**

SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	5
1. Basics.....	6
Lieu.....	6
Supports et documentation de formation.....	6
Participants.....	6
Intervenants et experts.....	6
2. Introduction au sujet.....	7
Contexte.....	7
Objectif de la formation.....	7
3. La formation.....	8
Cérémonie d'ouverture.....	8
Jour 1 – 25 juin.....	8
Jour 2 – 26 juin.....	9
4. Évaluation et conclusion de la formation.....	10
ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANTS & INTERVENANTS.....	11
ANNEXE 2 – PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS.....	17
ANNEXE 3 - RESULTATS DES FICHES D'ÉVALUATION DES PARTICIPANTS.....	19

SYNTHÈSE

La Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) de 2004, visant à prévenir les risques liés au transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes via le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires, doit bientôt entrer en vigueur. Par conséquent, les États Parties et leurs administrations doivent être prêts à répondre aux exigences et aux obligations qu'elle comporte.

Le séminaire visait à favoriser la sensibilisation en Tunisie et à soutenir la création d'un groupe de travail national afin de développer les étapes préparatoires de la mise en œuvre. Le séminaire a été organisé par le REMPEC, financé par l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le cadre de son programme intégré de coopération technique (PICT), et appuyé par le Projet de Partenariat GloBallast entre le FEM, le PNUD et l'OMI. Par conséquent, la présentation de la stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires a été un point important du séminaire.

Le séminaire national a traité des problèmes liés à la mise en œuvre de la Convention et des rôles respectifs de l'État du pavillon, de l'État du port et de l'État côtier. L'accent a été mis sur la question du Contrôle et suivi de la conformité. La stratégie régionale et les exemples nationaux ont permis une approche pratique du sujet.

Les deux jours de séminaire ont été l'occasion pour les participants d'échanger leurs points de vue et leurs informations concernant les différentes conditions à remplir dans le cadre du processus de mise en œuvre de la Convention. Les participants se sont montrés satisfaits du programme du séminaire et ont exprimé des retours positifs vis-à-vis de celui-ci.

1. Basics

Lieu

Le séminaire s'est tenu à l'hôtel Mövenpick à Gammarth, près de Tunis. Les intervenants étaient tous logés à cet endroit. Le déjeuner se prenait sur place et la formation se déroulait au sous-sol de l'hôtel. Aucune traduction simultanée n'a été proposée. Malgré quelques problèmes techniques mineurs, la salle était équipée des systèmes audio et vidéo adéquats.

Supports et documentation de formation

Le REMPEC a fourni aux participants le texte de la Convention et les lignes directrices, ainsi que plusieurs monographies GloBallast. Aucun manuel imprimé n'a été distribué aux participants. Néanmoins, un lot complet de documents, comprenant notamment les présentations, était disponible sur une clé USB et a été récupéré par un membre de l'administration maritime tunisienne à la fin du séminaire.

Participants

Les représentants de différentes entités gouvernementales tunisiennes ont assisté au séminaire. La majorité d'entre eux étaient issus de l'administration maritime. L'administration maritime tunisienne et le REMPEC ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé de rassembler des participants n'ayant jamais reçu de formation sur le sujet.

Intervenants et experts

Un intervenant de l'université de Carthage a délivré une présentation sur les espèces envahissantes de Tunisie. Des experts de l'Université Maritime Mondiale (UMM) et de l'Académie Arabe des Sciences, des Technologies et des Transports Maritimes (AASTMT) sont intervenus.

Une liste détaillée des participants et des intervenants figure en Annexe 1.

2. Introduction au sujet

Contexte

En 1988, la question du transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par le biais des eaux de ballast a été soumise à l'OMI. À l'issue d'un long processus de discussions et de négociations, la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires (Convention BWM) a été adoptée en 2004.

Le premier objectif de cette Convention est d'éviter le transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par une gestion adéquate des eaux de ballast à bord des navires. Comme pour tout traité international, un certain nombre de conditions doivent être remplies avant son entrée en vigueur. Alors que le nombre de ratifications requis est d'ores et déjà atteint, il n'en est pas de même pour le pourcentage fixé pour la flotte mondiale. Néanmoins, la possibilité d'une ratification par d'autres États au cours des prochains mois permet d'envisager une entrée en vigueur de la Convention d'ici 2013/2014. L'échéance se rapprochant, un effort de promotion s'impose pour soutenir les États dans la mise en œuvre des étapes préparatoires.

Afin de soutenir la ratification et la mise en œuvre de la Convention dans la région méditerranéenne, le REMPEC a organisé un séminaire de sensibilisation nationale de deux jours en Tunisie en vue de promouvoir la mise en œuvre de la Convention BWM dans le pays. Le séminaire a eu lieu à Tunis les 25 et 26 juin 2012. Les experts ont partagé leurs connaissances et leurs expériences avec les participants issus de divers ministères et entités.

Objectif de la formation

L'objectif principal du séminaire était de développer la sensibilisation et de soutenir la création d'un groupe de travail national sur la Convention BWM reposant sur la stratégie régionale. Les autres objectifs visés consistaient à souligner l'importance d'une mise en œuvre cohérente englobant les questions qui concernent l'État du pavillon, l'État du port et l'État côtier, et de démontrer la nécessité d'une approche transversale du problème dans les administrations, c'est-à-dire une approche commune dans les domaines du transport, de l'environnement, de la santé, de la communication, de la marine, etc.

L'hétérogénéité du public attendu a conduit à articuler la formation autour d'une grande variété de sujets et de débats en lien avec la mise en œuvre de la Convention BWM dans le contexte de la Tunisie.

Bien que le contenu de la formation ne soit pas totalement préformaté et qu'il ait été adapté pour remplir les conditions du séminaire, le programme de ce dernier s'appuyait sur les modules de formation du Projet de Partenariat GloBallast existants afin de favoriser un socle commun de connaissances et de compétences. Le programme (avec les horaires) est joint en Annexe 2 du présent rapport.

Pour appuyer ces présentations générales, l'approche régionale et l'expérience nationale ont été abordées afin de fournir des informations concrètes sur la mise en œuvre de la Convention BWM.

Enfin, le séminaire visait à créer des interactions en vue d'un partage de connaissances et de permettre aux participants de tirer parti de l'expertise et de l'expérience de chacun.

3. La formation

Cérémonie d'ouverture

M. Moncef Fraj, Directeur de la Flotte et de la Navigation maritime à la Direction Générale de la Marine Marchande, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants et aux intervenants du séminaire et a rappelé l'importance de la coopération régionale dans le traitement du problème posé par l'introduction d'espèces résultant de l'activité maritime.

Le Dr. Raphaël Baumler, Consultant à l'UMM, a accueilli les participants au nom du Directeur du REMPEC, en charge de l'organisation du séminaire en étroite collaboration avec le bureau de M. Fraj. Il a également salué le soutien apporté par le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI ainsi que par le Projet de Partenariat GloBallast.

Le Capitaine Al Moataz Bellah Farrag et le Dr. Raphaël Baumler ont ensuite introduit le sujet, le programme du séminaire et le contenu des deux sessions. Après, les participants se sont présentés.

Jour 1 – 25 juin

- Le séminaire a commencé par une introduction du sujet par le Dr. Baumler. Cette introduction a pris la forme d'une discussion visant à dégager les points essentiels se rapportant aux risques liés aux espèces envahissantes et à la nécessité d'appliquer une réglementation et de ratifier la Convention.
- Après la pause-café, le séminaire s'est poursuivi avec la projection du film de 60 minutes « Les envahisseurs venus de la mer » (« Invaders from the sea »). Le Professeur Mohamad Salah Romdhane a ensuite présenté l'étude réalisée en Tunisie sur les espèces envahissantes des eaux littorales du golfe de Gabès et sur l'analyse des eaux de ballast des bateaux faisant escale dans les ports des environs. La présentation a détaillé l'étendue du problème dans la région et en Tunisie.
- La présentation suivante était dispensée par le Dr. Raphaël Baumler de l'UMM et portait sur la réponse internationale au problème des espèces envahissantes en milieu marin. Sa présentation abordait l'ensemble des instruments internationaux en lien avec la Convention pour la gestion des eaux de ballast. Il a décrit, en particulier, les obligations posées par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et la Convention sur la diversité biologique (CBD). Cette présentation était une adaptation du module 2 du programme de formation Contrôle et suivi de la conformité de GloBallast mentionné précédemment.
- Après le déjeuner, le Dr. Raphaël Baumler s'est penché plus particulièrement sur la Convention BWM. Il en a décrit la structure et détaillé les caractéristiques principales. Il a également pointé les différentes exigences en matière de gestion des eaux de ballast définies dans la Convention. Il a conclu sa présentation par un bref rappel des devoirs des États parties. Cette présentation était une adaptation du module 3 du programme de formation Contrôle et suivi de la conformité de GloBallast.
- La présentation suivante s'est concentrée sur la gestion des eaux de ballast à bord des navires, en mettant l'accent sur les aspects opérationnels. La première partie de la présentation, menée par le Dr. Raphaël Baumler, expliquait l'objectif de la gestion des eaux de ballast et les différentes possibilités qu'envisage la Convention, avant d'aborder plus précisément les systèmes de traitement des eaux de ballast.

- Le Capitaine Al Moataz Bellah Farrag a conduit la seconde partie de cette présentation, centrée sur la technique de l'échange. Il a fourni une description très concrète, s'appuyant sur des documents originaux issus de navires, et a décrit les risques que comporte cette méthode de gestion. Il a conclu sa présentation en évoquant la gestion des sédiments.

Jour 2 – 26 juin

- Le premier exposé du deuxième jour, réalisé par le Dr. Raphaël Baumler, présentait le concept de « Conformité, contrôle et application », en se concentrant sur le contrôle de l'État du port (PSC). La complexité du PSC dans le cadre de la Convention BWM a été soulignée, avec une attention toute particulière aux prélèvements et à leur analyse. Il a en outre rappelé l'importance du droit national concernant les sanctions et les peines encourues en cas d'infraction.
- Après la pause-café, le Capitaine Al Moataz Bellah Farrag a présenté l'expérience et la stratégie régionales en Méditerranée. Il a décrit cette stratégie ainsi que les différents niveaux et parties prenantes concernés. Sa présentation a porté sur la stratégie de mise en œuvre dans la région méditerranéenne. Après un court rappel du processus de coordination de la région, il s'est intéressé à la « stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires » adoptée par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone.
- Après le déjeuner, le Dr. Baumler a présenté l'expérience nationale. Sa présentation était centrée sur deux pays: l'Australie et la Croatie. Il a ensuite détaillé le principe et l'usage du formulaire de compte rendu de gestion des eaux de ballast. Le but de cette courte présentation était de démontrer les avantages obtenus par la simple mise en œuvre de ce document, sans encourir de frais.
- Puis, le Capitaine Al Moataz Bellah Farrag a présenté le « développement d'un cadre stratégique national pour la BWM ». L'objectif était de donner un aperçu du processus de mise en œuvre étape par étape de la Convention BWM dans le contexte national, en tenant compte des différents acteurs concernés. Il a été démontré l'importance d'établir un groupe de travail national, une stratégie nationale et des dispositions opérationnelles adéquates. Au cours de l'exposé, des comparaisons ont été établies entre les informations de la présentation et la situation en Tunisie, l'occasion d'entamer un dialogue avec les participants au sujet des moyens par lesquels une stratégie BWM nationale pouvait être mise en place dans le pays.
- La journée s'est conclue par le discours de clôture et la remise des certificats de participation.

4. Évaluation et conclusion de la formation

À l'issue du séminaire, presque tous les participants ont répondu à un questionnaire d'évaluation. Ils ont exprimé un vif intérêt pour le sujet et le contenu du séminaire. En dépit de plusieurs problèmes survenus avec l'équipement de la salle, la majorité des participants se sont montrés satisfaits.

Leurs commentaires sont résumés en Annexe 3 du présent rapport.

Suite à la dernière présentation, le Capitaine Al Moataz Bellah Farrag et le Dr. Raphaël Baumler ont conclu le séminaire et remercié l'ensemble des participants pour leur importante contribution à la réussite de la formation. Un certificat de participation, les supports de formation (y compris les présentations) et des documents de référence ont été distribués à tous les participants.

En guise de conclusion générale, les représentants ont exprimé un grand intérêt pour le sujet et ont salué les présentations ainsi que le soutien du REMPEC et de l'OMI. Les nombreuses questions et remarques suscitées par le séminaire ont donné lieu à de multiples débats.

Le fait que le séminaire soit bilingue (arabe et français) a été très apprécié mais a posé des difficultés aux intervenants, aucune traduction d'une langue à l'autre n'étant proposée. Par conséquent, il serait préférable à l'avenir que de tels séminaires se déroulent dans une seule langue, ou qu'une interprétation simultanée soit fournie lorsque deux langues sont utilisées.

Les participants ont reconnu la nécessité de mettre en place une structure nationale pour élaborer un plan d'action et sont convenues de soumettre à un arbitrage gouvernemental la répartition des tâches entre les différents services concernés.

ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANTS & INTERVENANTS

1- PARTICIPANTS

Moncef FRAJ (M.)

Directeur de la navigation maritime au Ministère du Transport et l'Equipment
Direction Générale de la Marine Marchande
Avenue Mohamed Bouazizi Près l'aéroport Tunis-Carthage
Tunis 2035

Tel No +216 71 77 21 10

+216 71 80 63 62

Portable +216 98 90 20 13

Fax No +216 71 80 72 03

+216 72 80 64 13

Email monceffrey@yahoo.fr

MOHAMED TOUATI (M.)

Directeur à la cellule qualité sécurité, chargé de la veille réglementaire
Compagnie Tunisienne de Navigation
Rue Dag Hammarskjöld N°5
TUNIS 1001

Tel No +216 71 333 043

Portable +216 94 468 940

Fax No +216 71 345 736 /+216 71 337 568

Email m.touati@ctn.com.tn

AHLEM MARZOUGUI (Mlle.)

Expert Contrôleur

Agence Nationale de Protection de L'environnement
Centre urbain Nord 15 rue 7051 Cité Essalem
TUNIS 2080

Tel No +216 71 238 215

Portable +216 97 506 558

Fax No +216 71 750 349

Email anpe007@yahoo.fr

RADHOUANE GHADHAB (M.)

Sous directeur

Garde nationale

Garde Nationale Laouina tunis

TUNIS 2045

Tel No +216 71 964 522

Portable +216 98 433 221

Fax No +216 71 964 623

Email tabarkatn@yahoo.fr

SAMIA DOULA (Mme.)
Présidente de cellule
Centre d'études juridiques et judiciaires
8 Rue El Medina Mounawra - 1002 Tunis
TUNIS 1002
Tel No +216 71 849 295
Portable +216 23 279 911
Fax No +216 71 849 460
Email samiadoula@yahoo.fr

MAHA NAOUECH (Mlle.)
Chef de service
Ministère des Affaires Etrangères
Avenue de la ligue des Etat Arabes – Nord Hilton
TUNIS 1030
Tel No +216 71 892 949 /+216 71 892 752
Portable +216 27 260 773
Fax No +216 71 785 980
Email mahanaouech@yahoo.fr

ANIS ZARROUK (M.)
Directeur
Institut méditerranéen de formation aux métiers maritimes
Rue de Marseille – Bâtiment de la direction du port de Radès
Port de Radès
2040 Radès
Tel No +216 71 469 956
Portable +216 22 356 950
Fax No +216 71 469 954
Email a.zarrouk@imfmm.tn

FAIEZ ABID (M.) – first day only
Chef de sûreté et sécurité des Ports
Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP)
Boite Postale N°64
3018 Sfax
Tel No +216 98 411 899
Portable +216 98 411 899
Fax No +216
Email abid.Faiez1@Gmail.com

LAMIA ALAYET (Mlle.)
Administrateur Conseiller
OMMP
La Goulette 2060
Tel No +216 71 735 300
Portable +216 28 801 788
Fax No +216 71 737 298
Email l-alayet@yahoo.com

MOHAMED FAYCAL ALLANI (M.)
Chargé du service sécurité navire
OMMP
LA GOULETTE 2060
Tel No +216 71 737 559
Portable +216 98 456 878
Fax No +216 71 737 559
Email m.allani@ommp.nat.tn

LAZHAR SAIDI (M.) – first day only
Chef de Service Régional de la sécurité maritime de Tunis-Goulette et Radès
OMMP
LA GOULETTE 2060
Tel No +216 71 735 591
Portable +216 98 930 052
Fax No +216 71 735 122
Email S.lazhar@ommp.nat.tn

FREDJ DEROUICHE (M.)
Chef de service sécurité
OMMP
Région maritime Bizerte
Bizerte 7000
Tel No +216 72 433 908
Portable +216 96 473 562
Fax No +216 72 430 287
Email f.derouich@planet.tn

EZZEDINE BEN SALEM (M.)
Chef de Service Régional de la sécurité maritime de Gabès
OMMP
Région maritime de Gabes
6000 Gabes
Tel No +216 75 270 969
Portable +216 22 044 555
Fax No +216 75 273 422
Email e.bensalem@ommp.nat.tn

JALEL NOUIRA (M.)

Chef de Service Régional de sécurité maritime de Sousse

OMMP

Région maritime de Sousse avenue Mohamed V

4000 Sousse

Tel No +216 73 224 611

Portable +216 98 558 340

Fax No +216 73 228 200

Email j.nouira@ommp.nat.tn

SAMIR AROUA (M.)

Officier de la marine marchande et des ports

OMMP

Région maritime de Jerba

Jerba 4180

Tel No +216 75 684 752

Portable +216 23 417 722

Fax No +216 75 690 452

Email s.aroua@ommp.nat.tn

NABIL BRAHIM (M.)

Commandant de la marine

Académie Navale de Menzel Bourguiba

Menzel Bourguiba 7050

Tel No +216 71 560 244

Portable +216 20 218 359

Fax No +216 71 561 804

Email defnat@defense.tn

HATEM ACHOURI (M.)

Commandant de la marine

Service national de surveillance côtière

Base navale de la Goulette

La Goulette 2060

Tel No +216 71 560 244

Portable +216 98 526 955

Fax No +216 71 561 804

Email defnat@defense.tn

MOHAMED ALI BEN SLIMA (M.)
Technicien principal
Direction Générale de la Marine Marchande
Ministère du transport
AV. Med Bouazizi
2035 Tunis
Tel No +216 71 772110
Portable +216 53468682
Fax No +216 71 806413
Email slimadgmm@gmail.com

AMEL EL ABED (Mme)
Officier Marine Marchande
Region Maritime de Sousse
OMMP
Avenue Med V
4000 Sousse
Tel No +21673 224611
Portable +216 26784030
Fax No +216 71 806413
Email a.abed@ommp.nat.tn

RIDHA DHAOUI (M.) – First day only
Directeur du Mediterranean Oil Industry Group
B22 Residence Dar Magrebia
Elbouheira
2035 Tunis
Tel No +216 71 965359
Portable +21698454295
Fax No +216 71 965192
Email ridha.dhaoui@moig.org.tn

MENSI KHITEM (Mme) - Second day only
Centre International des Technologies de l'environnement (CITET)
Tel No +216 71 206682
Portable +21697802483
Fax No
Email Recherche1@citet.nat.tn

2- INTERVENANTS

Dr. MOHAMED SALAH ROMDHANE (M.)

Directeur de l'Unité de Recherche Ecosystemes et Ressources Aquatiques

INAT/ Université de Carthage

43 Av Charles Nicolle

1082 Tunis

TUNISIA

Tel No +216 71 287110

Portable +216 97325090

Fax No +216 97799391

Email ramadhanms@gmail.com

Dr. Raphael Baumler (M.)

Assistant Professor

World Maritime University (WMU)

Citadellsvägen 29, 21118 Malmö

SWEDEN

Tel No +46 40 35 63 382

Portable +46 40 12 84 42

Fax No +46 7 65 79 28 16

Email rb@wmu.se

Capitaine Al Moataz Bellah Farrag (M.)

Lecturer at the Maritime Safety Institute (MSI)

Arab Academy For Science and Technology and Maritime Transport (AAST & MT)

Abu Qir, Alexandria

EGYPT

Tel No +203 - 5837995

Portable +2010 - 5395528

Email capt.moatazfarrag@gmail.com

ANNEXE 2 – PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS

1er Jour

Heure

09.00 – 09.30 Discours d'ouverture
Introduction du séminaire

Introduction à la gestion des eaux de ballast

09.30 – 10.05 Introduction du sujet de BWM
Raphael Baumler

10.05 – 10.40 *Pause café*

10.40 – 11.40 Projection du film OMI-BBC "Les envahisseurs venus de la mer

11.40 – 12.45 L'état des lieux des espèces envahissantes dans le milieu marin de la Tunisie

Mohamad Salah Romdhane

12.45 – 13.30 La réponse internationale

Raphael Baumler

13.30 – 14.40 *Déjeuner*

14.40 – 16.10 Aspects de la Convention pour la gestion des eaux de ballast (Convention BWM) de l'OMI et les aspects opérationnels de la Convention BWM - Partie 1 (accent sur le traitement)

Raphael Baumler

16.10 - 17.10 Aspects opérationnels de BWM (problèmes que cela pose au navire et question du renouvellement)

Moataz Farrag

2ème jour

Heure

Perspectives nationales

09.30 – 11.00	La gestion des eaux de ballast par les États du port et côtiers ainsi que mesures de contrôle et de suivi de la conformité <i>Raphael Baumler</i>
11.00 – 11.30	<i>Pause café</i>
11.30 – 13.10	L'expérience et la stratégie régionales <i>Moataz Farrag</i> Discussion avec les participants
13.10 – 14.10	<i>Déjeuner</i>
14.10 – 15.10	Les expériences nationales <i>Raphael Baumler</i> Discussion avec les participants
15.10 – 15.30	<i>Pause café</i>
15.30 – 16.20	Les directives Globallast et outils pour le développement d'un cadre légal et institutionnel et discussion : « Vers une stratégie nationale / plan d'action sur l'établissement d'un Groupe d'étude national » <i>Moataz Farrag</i>
16.20 – 17.00	Cérémonie de clôture, certificats et évaluation

ANNEXE 3 - RESULTATS DES FICHES D'EVALUATION DES PARTICIPANTS

1. Le contenu de ce séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?

Au delà de mes attentes	<input type="text" value="5"/>
Plus ou moins équivalent à mes attentes	<input type="text" value="10"/>
En deçà de mes attentes	<input type="text" value="1"/>

2. De façon générale, comment jugez vous le contenu et la qualité des conférences et présentations?

Très bon	<input type="text" value="7"/>	Plutôt bon	<input type="text" value="3"/>
Bon	<input type="text" value="6"/>	Pas assez bon	<input type="text"/>

3. Avez vous acquis de nouvelles connaissances durant ce séminaire ?

Beaucoup	<input type="text" value="12"/>
Quelques unes	<input type="text" value="4"/>
Pas assez	<input type="text"/>

4. Pensez vous que les nouvelles connaissances acquises durant ce séminaire vous aideront dans votre travail quotidien ?

Très souvent	<input type="text" value="10"/>
Quelques fois	<input type="text" value="6"/>
Jamais	<input type="text"/>

Commentaires ?

5. Pensez vous que la durée des conférences et présentations était adéquate ?

Plutôt adéquate	<input type="text" value="10"/>
Trop longue	<input type="text" value="1"/>
Trop courte	<input type="text" value="4"/>

6. Avez vous eu assez de temps pour poser vos questions ?

Oui

Non

7. A votre avis, y a-t-il d'autres sujets ou questions que ce séminaire aurait du traiter?

(Compilation de tous les commentaires)

- *Des informations supplémentaires sur les conventions internationales (1 commentaire)*
- *Des supplémentaires sur les avantages des conventions (1 commentaire)*

8. Pensez vous qu'il était intéressant de rencontrer d'autres responsables de la région méditerranéenne?

Oui

Non

9. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvées les plus intéressantes ?

(Compilation de tous les commentaires)

Toutes les présentations ont été intéressantes.

En particulier:

- *Aspects opérationnels (1 commentaire)*
- *Contrôle et suivi de la conformité (1 commentaire)*
- *Les expériences nationales et régionales (2 commentaires)*
- *Une stratégie nationale et plan d'action (1 commentaire)*
- *Les espèces envahissantes en Tunisie (3 commentaires)*

10. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvées les moins intéressantes ?

(Compilation de toutes les réponses)

Aucun

11. De façon générale, êtes vous satisfait de ce séminaire ?

Très satisfait

Satisfait

Insatisfait

12. Autres commentaires

(Quelques-uns des commentaires)

- Des discussions étaient hors du contexte de l'événement (*1 commentaire*)
- Des formations supplémentaires sont attendues (*2 commentaires*)
- Remerciements chaleureux à tous

Principaux points des réactions et avis:

- **Le cours était très réussi et très appréciée**
- **Des cours supplémentaires devraient être proposées**